

En route avec les impôts

L'ADMINISTRATION CANTONALE DES IMPÔTS

3 domaines, plus de 20 métiers et des possibilités de contacts, de mobilité et de formation interne y compris pour les jeunes.

«Taxer» les déclarations d'impôt

Il s'agit de contrôler et déterminer le montant d'impôt que le contribuable doit payer. Il y a des taxateurs pour les personnes physiques, pour les personnes morales (entreprises), des spécialistes qui examinent la comptabilité du contribuable indépendant, ceux qui traitent les soustractions fiscales et ceux qui taxent les impôts à la source, les impôts sur les gains immobiliers, les impôts successoraux, etc...

«Percevoir» l'argent des impôts

Avec les métiers de la perception, souvent appelés «métiers de la recette», on encaisse l'argent du contribuable, on lui envoie les acomptes à régler chaque mois et le décompte dès que la taxation a été effectuée. On traite aussi les retards de paiement, les rappels, etc... On redistribue aussi une partie de l'argent perçu aux communes et à la Confédération.

«Accompagner» les personnes en difficulté

Aider les contribuables à remplir leur déclaration d'impôt et répondre aux demandes de renseignements sont des missions fondamentales. Il s'agit aussi d'accompagner et de collaborer avec les personnes en difficulté de paiement, en amont aux procédures avec les offices de poursuites et faillites. Ce domaine est appelé «le contentieux».

L'univers des métiers impôts

Taxateur-trice

Responsable de
groupe fiscal

Fiscaliste

Responsable
de région fiscale

Fiscaliste
expert-e

Responsable de
secteur fiscal

Juriste
fiscaliste

Employé-e de
perception

Inspecteur-trice
fiscal-e

Préposé-e
aux impôts

Responsable de
missions stratégiques

Téléconseiller-ère
Agent-e relation client

Secrétaire

Administrateur-trice
gestionnaire

Assistant-e
RH

Facility
manager

Réceptionniste

Chargé-e de projets

Statisticien-ne

Archiviste d'unité

et d'autres encore



INTÉRESSÉ-E ?

- Nous formons des employés de commerce jusqu'à la maturité professionnelle et offrons chaque année une douzaine de places d'apprentissage, réparties sur 12 sites dans tout le canton.
- Nous offrons une formation continue, notamment des cours de plusieurs niveaux sanctionnés par un Certificat attesté de la Conférence suisse des impôts (CSI), des cours de comptabilité financière et des cours de contentieux.

N'hésitez pas à nous contacter ! www.vd.ch/impots ou info.aci@vd.ch